

LEUZE-EN-HAINAUT

L'écran géant ne coûtera rien aux Leuzois

Trop onéreux, le prix de l'écran géant que la Ville va acquérir ? L'échevin des Sports, Paul Olivier, s'en défend : « Il s'agit d'un investissement rentable. »

● Pierre-Laurent CUVÉLIER

Un écran géant à près de 40 000 €, la pilule est difficile à avaler pour certains. Avant même de connaître les tenants et aboutissants de cet achat, avalisé mardi soir au conseil communal, des internautes se sont enflammés sur « Leuze2018 », une page Facebook dont la neutralité est remise en question.

« On n'est quand même pas fou au point de multiplier les dépenses somptuaires ou de confort sans être certain d'amortir et de rentabiliser l'investissement », assure le bourgmestre Christian Brotcorne.

Des espaces publicitaires pour les clubs, associations...

Lors de l'examen du dossier, l'échevin des Sports, Paul Olivier, a voulu couper court aux polémiques qui ont circulé sur le caractère onéreux de l'investissement. « Ce n'est pas très honnête d'afficher sa position en se réfugiant derrière un profil fantôme », fustige le mandataire à l'égard de l'administrateur de la page.

Si le collège a fait le choix de



Pour chaque match des Diables à Bon-Air, la Commune devait déboursier plus de 2000 € pour la location de l'écran géant.

se lancer dans ce type de dépenses, c'est parce qu'il a de bonnes raisons de penser que le coût de cet écran géant Led sera rapidement amorti.

« Il s'agit d'un investissement rentable, de par les rentrées publicitaires espérées, et qui ne coûtera pas un euro aux Leuzois, martèle Paul Olivier. Les commerçants et entreprises locales sont demandeurs de pouvoir disposer d'espaces publicitaires à la LeuzeArena. C'est là que sera installé cet outil, qui offrira de nombreuses possibilités d'informations et de promotions d'événements (marché de Noël, course cycliste...). »

En permettant également aux associations et clubs sportifs, qui fréquentent ou non l'ancien site Motte, d'ac-

croître leur visibilité, la Ville table sur des recettes de l'ordre de 5 000 à 10 000 € par an.

L'écran géant, entièrement modulable et d'une taille de 10 m², pourra bien entendu

être déplacé, à l'occasion de grandes manifestations notamment. On songe évidemment à la diffusion des matches des Diables rouges lors de la prochaine Coupe du

Bon-Air devrait encore vibrer

Les modalités d'organisation de la retransmission des matches de la Coupe du monde n'ont pas encore été définies. Vu le succès de foule rencontré sur la place Albert I^{er}, on imagine mal les autorités délocaliser l'événement.

Qu'en sera-t-il des partenariats noués avec les commerçants et les cafetiers ? Seront-ils

reconduits, se questionne Michel Massart. « Nous n'avons pas encore eu de réunion pour se pencher sur la question, précise l'échevin des Sports. La formule est cependant intéressante car elle nous évite de devoir mettre du personnel communal à disposition lors de chaque soirée ».

monde en juin.

Que ce soit pour l'Euro ou le précédent Mondial, la Commune de Leuze avait déjà l'habitude d'organiser la retransmission des rencontres sur la place de Bon-Air. À la différence près qu'elle devait à chaque fois louer le matériel, dont le coût n'est pas négligeable.

La location coûte cher

D'où l'idée d'acquérir un écran géant Led. « Il faut savoir que pour chaque soirée, on dépensait entre 2 000 et 2 500 € de frais de location. Selon le parcours des Diables, on en arrive facilement à une facture d'environ 15 000 € par tournoi. Le calcul est vite fait : en trois compétitions, on rembourse notre investissement », indique l'échevin des Sports.

Les quelque mille supporters qui rejoignent habituellement la plaine de Bon-Air y gagneront au change. « Le format est non seulement plus grand (10 m² contre 7 m² lors du dernier Euro et la qualité d'images, comparable à un écran de TV, sera supérieure ».

Le socialiste Steve Abraham se demande si l'outil, qu'il qualifie d'onéreux, ne deviendra pas rapidement dépassé.

« Honnêtement, on est quasi au top avec cet écran de haute technologie. Je ne vois pas ce qu'on peut avoir de plus », lui répond M. Olivier.

Lors du vote, seuls Steve Abraham et Michel Massart, de l'opposition PS, se sont abstenus. ■

◆ TOURNAI

Bourse d'oiseaux

Dimanche 11 février de 7 à 12 heures

Salle : Centre Saint Paul à Tournai.

Une organisation : « Les Amis des Oiseaux de Tournai ». Entrée et emplacements gratuits.

► Réserve et contact :

M. Vion, 0471 033642

◆ CHERCQ

Whist

Résultats du championnat du mois de janvier du whist de chercq.

Classement : 1. Petit Maggy, 108 pts ; 2. Ninane Étienne, 107 ; 3. Liétard Jean-Claude, 75 ; 4. Heuskin Harry, 66 ; 5. Droulez Pierre, 59 ; 6. Gardavoir Arlette, 49 ; 7. Potar Bernadette, 45 ; Destommeleir Roger, 31 pts ; 9. Michel Charles, 29 ; 10. Baillez Christian, 27. Prochaine manche de championnat ce vendredi 9 février à 19 heures en la salle du pas du roc de Vaulx.

LEUZE-EN-HAINAUT

Visites domiciliaires : le PS justifie son vote contre

Le groupe PS de Leuze a surpris pas mal de monde mardi soir en refusant de voter le point relatif à la motion contre les visites domiciliaires. C'est d'autant plus étonnant quand on sait que les socialistes mènent un combat acharné contre ce projet du gouvernement MR-NVA.

Le chef de file Christian Ducattillon, absent lors de la séance, a tenu à mettre les choses au point. Si son groupe a adopté cette attitude, c'est en raison de l'urgence invoquée pour examiner cette motion.

« La majorité Idées-MR a pris l'habitude d'organiser des conseils avec des ordres du jour très marges et préfère multiplier les points à voter en urgence. Le groupe PS entendait dénoncer cela. Fort de sa

très large majorité, le Collège semble préférer faire passer des points en urgence au Conseil sans s'encombrer d'un débat démocratique avec l'opposition. Nous nous voyons, en effet, régulièrement contraints de nous prononcer sur des textes que nous ne découvrons que quelques minutes auparavant. Cela ne peut plus continuer. »

Quel que soit le vote des élus socialistes, l'examen de cette motion ne serait de toute manière pas passé, assure Christian Ducattillon, se référant à la majorité des deux tiers requise pour les points déposés en urgence. Or, le MR n'était pas d'accord non plus... « Sur le fond, nous sommes attachés à ce que cette motion soit votée. Nous proposons donc de la déposer pour le prochain conseil communal. » ■

CHAPELLE-À-OIE



Com

Du diamant chez les Willcoq-Lecoivre

Le 25 janvier dernier, les époux Willcoq-Lecoivre fêtaient leurs 60 ans de mariage. À cette occasion, plusieurs membres du Collège et du Conseil communal ont été accueillis chez leur fils et leur belle-fille. Toute la famille était réunie : enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. L'occasion de se remémorer de nombreux souvenirs. Yvon Willcoq et Marcelle Lecoivre se sont mariés à Pipaix le 25 janvier 1958. Ils habitent Chapelle-à-Oie depuis de nombreuses décennies et ont élevé leurs trois fils dans la ferme familiale, le métier d'agriculteur se transmettant de génération en génération.